

Avignonet - Château Bernard - Châtel en Trièves - Chichilianne - Clelles - Cornillon en Trièves - Gresse en Vercors -
Lalley - Lavars - Le Percy - Mens - Monestier de Clermont - Monestier du Percy - Prébois- Roissard - Saint Andéol -
Saint Baudille et Pipet - Saint Guillaume - Saint Jean d'Hérans - Saint Martin de Clelles - Saint Martin de la Cluze - Saint
Maurice en Trièves - Saint Michel les Portes - Saint Paul les Monestier - Sinard - Treffort - Tréminis
300 chemin Ferrier - 38650 MONESTIER DE CLERMONT
Tél. : 04.76.34.11.22 - Fax : 04.76.34.13.37 - Courriel : accueil@cdctrièves.fr

2024/103 JF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le 27 mai, à 18 heures 30, le Conseil de Communauté dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à St Martin de Clelles, sous la présidence de Jérôme Fauconnier.

Membres en exercice : 41

Date de Convocation : 21 mai 2024

Présents : Jérôme Fauconnier, Eric Vallier, Alain Roche, Didier Peybernes, Fanny Lacroix, Vincent Blanchard, Jean-Marc Bellot, Marie-Pierre Drain, Alexandre Eyraud Griffet, Sabine Campredon, Pierre Suzzarini, Claude Didier, Jean-Louis Goutel, Eric Furmanczak, Caroline Fiorucci, Sébastien Besnard, Robert Cuchet, Yannick Faure, Christophe Drure, Gilles Cleret, Alain Vidon, David Piccarretta, Eric Bernard, Hélène Rossi, Freddy Riotton, Béatrice Vial, Christian Roux, Pierrick Bonenfant, Anne-Marie Fitoussi.

Suppléants avec voix délibérative : Anne Deprez, Gilles Dumas.

Suppléants sans voix délibérative : François Gaborit.

Pouvoirs : Marianne Scarcella à Eric Vallier, Patrick Martinello à Marie-Pierre Drain, Fabienne Croze à Christian Roux, Véronique Méneghin-Caprio à Caroline Fiorucci, Aymeric Faivre à Eric Furmanczak, Uta Ihle à Claude Didier, Danielle Montagnon à Robert Cuchet, Gilles Barbe à Pierre Suzzarini, Françoise Streit à Sabine Campredon, Claude Girard à Hélène Rossi.

Votants : 41 Pour : 41

OBJET : TRAVAUX EAU POTABLE – DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR UN DEPLACEMENT DE CONDUITE A ESSARGARIN SUR LA COMMUNE DE SAINT MARTIN DE LA CLUZE ET AU COLLET SUR LA COMMUNE DE SINARD AUPRES DU DEPARTEMENT DE L'ISERE ET DE L'AGENCE DE L'EAU

Vu le projet de budget primitif eau potable 2024,

Vu les travaux prévus en section d'investissement :

- Saint-Martin-de-la-Cluze : renouvellement de la conduite de distribution sur 115m et reprise de 4 branchements et une vidange à Essargarin pour 12 207,50 € HT
- Sinard le Collet, reprise de 3 branchements et prolongement de la vidange du réservoir pour 11 392,32 € HT

Montant total : 23 599, 82 € HT

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** la programmation des travaux tel que définis ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à solliciter les subventions auprès des différents partenaires et à signer tout document en rapport

Fait à Saint Martin de Clelles, le 27 mai 2024

Le Président

Jérôme FAUCCONNIER



Certifié exécutoire contre tenu de la transmission en Préfecture le 3/6/24 et de sa publication le 3/6/24